

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE CONTINUITE PEDAGOGIQUE
Enseignement hybride du 26 novembre au 18 décembre 2020
Lycée des métiers d'art et de l'image



Document à destination des parents d'élèves du lycée

1. Objectifs

- Respecter le nouveau protocole sanitaire renforcé publié par le Ministère de l'Éducation Nationale le 29 octobre.
- Limiter le brassage des groupes ou des classes, y compris durant la pause méridienne
- Maintenir au maximum les cours en présentiel dans les lycées pour poursuivre les apprentissages et éviter le décrochage scolaire.
- Réduire le nombre d'apprenants en présence simultanément sur le campus de Lyon de la SEPR.

2. Principes généraux

Contexte spécifique de l'établissement

- Lycée professionnel de 638 élèves et 84 professeurs
- Proposant des formations professionnelles allant de la 3^{ème} prépa métiers au DNMADE (bac +3)
- Intégré au sein du campus de la SEPR comprenant un CFA (2500 apprentis) et un établissement de formation continue, soit plus de 3000 apprenants inscrits sur le site de Lyon
- En moyenne 1600 apprenants présents chaque jour

Principes nationaux

- Depuis le 9 novembre, possibilité de mettre en place un enseignement hybride avec à la fois des cours en présentiel au lycée et des cours en distanciel ou du travail en autonomie à la maison.
- Cours en présentiel obligatoires chaque semaine pour les lycéens.
- Au moins 50 % des cours doivent avoir lieu en présentiel.
- L'organisation de l'enseignement hybride est propre à chaque lycée et est soumise à l'accord du Recteur de l'académie de Lyon.

Organisation mise en place pour le lycée de la SEPR

➤ pour les formations pré-bac

- Tous les cours d'enseignement professionnel en ateliers sont maintenus en présentiel au lycée pour toutes les classes.
- Pour tous les cours lors desquels les élèves de plusieurs sections sont regroupés, une alternance par demi-journée est mise en place à chaque quinzaine :
 - une semaine les classes ont cours uniquement en présentiel
 - l'autre semaine, certains cours ont lieu à distance à la maison.

Exemple : les classes de 2^{nde} pro Mode et Photographie sont regroupées pour les cours de français et de mathématiques le lundi après-midi. Dans la nouvelle organisation, ils seront désormais séparés : un groupe aura cours en présentiel au lycée, l'autre groupe sera en autonomie à la maison.

➤ pour les formations post-bac

- Formations DNMADE : alternance des cours par journée avec rotation une semaine sur deux : 2 jours de cours en présentiel et 3 jours d'enseignement à distance avec alternance la semaine suivante.
- Formations BTS Photo : cours en présentiel pour les BTS Photo 1^{ère} année, les BTS photo 2^{ème} année étant en stage en entreprise.
- Attention : les étudiants des formations post-bac proposées dans les lycées doivent obligatoirement avoir des cours en présentiel.

3. Alternance des groupes

FORMATIONS PRE-BAC		Lundis 23 nov. et 7 déc.		Mardis 24 nov. et 8 déc.		Mercredis 25 nov. et 9 déc.		Jeudis 26 nov. et 10 déc.		Vendredis 27 nov. et 11 déc.		Lundis 30 nov. et 14 déc.		Mardis 1er déc. et 15 déc.		Mercredis 2 déc. et 16 déc.		Jeudis 3 déc. et 17 déc.		Vendredis 4 déc. et 18 déc.		
NIVEAU	METIER	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	
2nde Pro	Com visuelle	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	Dist.	P	P	P	Dist.	Dist.	P	
	Prothese	P	P	P	Dist.	P	P	P	Dist.	Dist.	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
	Mode	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	Dist.	Dist.	P	Dist.	P	P	P	P	P	P
	Photo	P	Dist.	Dist.	P	Dist.	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
	RPIP 1	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	Dist.	Dist.	P	P	P	P	P	Dist.	P	P	P
	RPIP 2	Dist.	Dist.	P	P	P	P	P	Dist.	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
	Syst. numé. A	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	Dist.	Dist.	P	Dist.	Dist.	P	P
	Syst. numé. B	P	P	P	P	Dist.	Dist.	P	Dist.	Dist.	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
1ère Pro	Com visuelle	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
	Prothese	Stage en entreprise										Stage en entreprise										
	Mode	Stage en entreprise										Stage en entreprise										
	Photo	Stage en entreprise										Stage en entreprise										
	RPIP-PI	P	Dist.	P	P	Dist.	Dist.	Dist.	P	Dist.	Dist.	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
	RPIP-PG	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	Dist.	P	P	Dist.	Dist.	Dist.	P	Dist.	Dist.	P
	Syst. numé. A	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	Dist.	Dist.	P	P	Dist.	Dist.	P	P	Dist.	P
	Syst. numé. B	P	Dist.	Dist.	P	P	Dist.	Dist.	P	P	Dist.	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Ter Pro	Com visu A	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	Dist.	Dist.	Dist.	P	P	P	P	P	Dist.	P
	Com visu B	P	Dist.	Dist.	Dist.	P	P	P	P	P	Dist.	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
	Prothese	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
	Mode	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	Dist.	P	P	P	Dist.	Dist.	P	P
	Photo	P	P	P	Dist.	P	P	P	Dist.	Dist.	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
	RPIP-PI	Stage en entreprise										Stage en entreprise										
	RPIP-PG	Stage en entreprise										Stage en entreprise										
	Syst. numé.	Stage en entreprise										Stage en entreprise										
1-BMA	EBEN	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
	BIJOU	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
2-BMA	EBEN	Stage en entreprise										Stage en entreprise										
	BIJOU	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
1-CAP	EBEN	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	Dist.	P	P	P
	BIJOU	P	P	P	P	P	P	P	Dist.	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
2-CAP	EBEN	Stage en entreprise										Stage en entreprise										
	BIJOU	Stage en entreprise										Stage en entreprise										
CAP 1 an	EBEN	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
	BIJOU	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
3PM	3PM	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P

P : cours en présentiel à la SERP

Dist. : cours à distance ou travail en autonomie à la maison

FORMATIONS POST-BAC		Lundis		Mardis		Mercredis		Jeudis		Vendredis		Lundis		Mardis		Mercredis		Jeudis		Vendredis	
		23 nov. et 7 déc.		24 nov. et 8 déc.		25 nov. et 9 déc.		26 nov. et 10 déc.		27 nov. et 11 déc.		30 nov. et 14 déc.		1er déc. et 15 déc.		2 déc. et 16 déc.		3 déc. et 17 déc.		4 déc. et 18 déc.	
		matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi
BTS	1 PHOTO	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
	2 PHOTO	Stage en entreprise										Stage en entreprise									
1DNMADE	BIJOU	P	P	P	P	P	P	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	P	P	P	P
	MOB	P	P	P	P	P	P	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	P	P	P	P
	NUM	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.
2DNMADE	BIJOU	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.
	MOB	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.
	NUM	P	P	P	P	P	P	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	P	P	P	P
3DNMADE	BIJOU	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.
	MOB	P	P	P	P	P	P	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	P	P	P	P
	NUM	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	Dist.	Dist.	Dist.	Dist.

Au niveau du lycée, cette organisation pédagogique, permet de :

- maintenir 100 % des cours d'enseignement professionnel en atelier au lycée
- maintenir globalement 79 % des cours en présentiel
- tout en réduisant de 155 à 210 le nombre de lycéens et d'étudiants présents sur site

	pré-bac	post-bac	LMAI
Cours en présentiel	88%	59%	79%
Cours en distanciel	12%	41%	21%
nb 1/2 journées à distance	2,5	9	-
nb classes 100% présentiel	9	1	10
nb classes en pédagogie hybride	15	9	24
Elèves présents par 1/2j	88%	55%	
Elèves en moins /jour pause méridienne	Entre 155 et 211		

Au niveau du site de Lyon de la SEPR, l'organisation mise en place permet d'accueillir 700 apprenants maximum par jour, dont 400 pour le lycée.

4. Organisation pédagogique

4.1. Déroulé des cours

- **Lorsque les élèves sont en présentiel**, ils suivent les cours au lycée tel qu'indiqué sur leur emploi du temps.
- **Lorsque les élèves travaillent à distance à la maison**, plusieurs hypothèses sont possibles :
 - **Si le professeur a cours en même temps au lycée avec l'autre groupe de la classe :**
 - Sur Yparéo le cours spécifie « travail à distance / travail en autonomie » pour les élèves à distance.
 - Du travail à réaliser en autonomie à la maison est déposé sur Yparéo.
 - Le professeur s'assurera que le travail donné à distance est fait par l'élève avant son retour au lycée.
 - Possibilité dans certains cas que le cours avec l'autre groupe soit filmé et diffusé en visioconférence au groupe en distanciel. Les élèves seront prévenus auparavant par le professeur de cette modalité.
 - **Si le professeur a cours uniquement avec un groupe à distance :**
 - Sur Yparéo le cours spécifie « travail à distance avec le nom du professeur ».
 - Le cours à distance se fait obligatoirement par visioconférence
 - Obligation pour l'élève d'être présent au cours fait en visioconférence (un appel est effectué).

4.2. Accompagnement des élèves qui ont des cours à distance

Référent pédagogique

Chaque élève a un référent pédagogique qui s'assure au moins une fois par semaine par téléphone de la continuité pédagogique. Le référent pédagogique, professeur membre de l'équipe pédagogique, accompagne l'élève dans :

- son organisation ;
- la résolution des problèmes techniques ;
- la rupture de son isolement
- le soutien de sa motivation ;
- ses difficultés d'apprentissages disciplinaires.

Le nom du référent pédagogique a été communiqué en octobre à chaque élève par son professeur principal.

Accompagnement des élèves les plus fragiles

Ces situations sont gérées au cas par cas. Elles peuvent concerner des élèves porteurs de handicap ou avec des troubles des apprentissages, mais aussi des élèves qui connaissent des difficultés personnelles, d'équipement, ou de transport. Les élèves identifiés pourront faire les cours en distanciel à la SEPR en autonomie ou avec un accompagnement spécifique.

Les élèves qui rencontrent des difficultés de transport à la demi-journée, pourront également effectuer leurs demi-journées d'enseignement à distance au sein de la SEPR dans un espace adapté. Les familles concernées se signaleront rapidement auprès des référents d'éducation ou de l'assistante pédagogique du lycée pour qu'une organisation soit mise en place :

Olivier BIRON (référent d'éducation)	06.75.88.88.11	o.biron@sepr.edu
Gaspard LURAGHI (référent d'éducation)	06.18.70.61.59	g.luraghi@sepr.edu
Megane DESAUNAY (assistante pédagogique)	04 72 83 27 87	m.desaunay@sepr.edu

- Charte de bonnes pratiques lors de la classe virtuelle diffusé à tous les apprenants

CHARTRE DE BONNE PRATIQUE LORS DE CLASSE VIRTUELLE UTILISANT LA VISIOCONFÉRENCE à destination des apprenants

1/2

Dans le cadre de la continuité pédagogique, les modalités d'enseignement changent. À ce titre, vous êtes tenu de suivre les cours à distance, comme en présentiel.

En conformité avec votre cycle de formation, vous devez suivre normalement les cours dans une attitude de travail. La continuité pédagogique est assurée et chacun.e doit être disponible suivant l'emploi du temps inscrit dans NetYparéo.

Les professeurs vous donneront les consignes de travail et les modalités d'organisation des séances à distance via le «Cahier de textes» NetYparéo.



ASSIDUITÉ

Les cours organisés à distance sont obligatoires. Vous devez arriver à l'heure indiquée par le formateur. Il est donc recommandé de se connecter 5 minutes avant l'heure du rendez-vous de visioconférence.

- ▲ En cas de retard ou d'absence, vous devez prévenir le formateur de votre impossibilité de suivre l'heure de cours.
- ▲ En cas de problème de connexion, vous devez prévenir le formateur en lui envoyant un mail et en lui transmettant un élément de preuve (capture d'écran...).

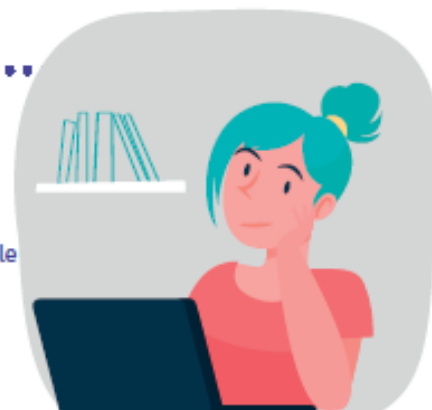
Pour chaque cours le travail mis en ligne est à faire en suivant les instructions données par le formateur (questionnaire, documents en pièces jointes...).

COMMENT REJOINDRE UNE RÉUNION

Pour chaque cours :

- ▲ Dans YPAREO, vérifiez le « Travail à faire ».
- ▲ Dans YPAREO, regardez dans le « Cahier de textes » et cliquez sur le lien de la réunion.

Vous pouvez aussi vous aider du tuto mis à disposition sur le portail de la médiathèque : <https://0692514h.esidoc.fr/continuite-pedagogique-3>





RÈGLES DE BONNE CONDUITE

Les cours en ligne remplacent les cours sur site (lycée ou CFA) ! Ils font partie intégrante de votre formation et l'on attend de vous un comportement professionnel :

- ▲ Communiquer avec son identité réelle (nom, prénom), pas de pseudo.
- ▲ Activer la caméra afin que le formateur puisse faire l'appel, puis, s'il vous l'autorise, la désactiver.
- ▲ Respecter les prises de paroles avec le bouton « lever la main » ou dès que le formateur vous y autorise.
- ▲ S'installer dans une pièce calme dans la mesure du possible, à un bureau ou une table.
- ▲ Adopter une posture professionnelle (pas allongé dans son lit...).
- ▲ Utiliser un vocabulaire approprié, sans vulgarité.
- ▲ Porter une tenue professionnelle.
- ▲ Ne pas manger ni fumer durant le cours.



Il est strictement interdit d'enregistrer les séances de classe en visio-conférence et de faire des captures d'écran de la réunion.

La réglementation du droit à l'image s'applique et vous expose à d'éventuelles poursuites judiciaires.



Il est strictement interdit de transmettre les codes ou liens des réunions à des personnes extérieures à la classe.



Le règlement intérieur s'applique également aux cours en visio-conférence.

Les sanctions disciplinaires (avertissement, mise à pied, conseil de discipline...) sont donc applicables.



Si vous rencontrez des difficultés techniques (difficulté à vous connecter, problème d'équipement...) veuillez contacter rapidement votre référent d'éducation.

Signature du responsable légal
pour les apprenants mineurs

Signature de l'apprenant